



## Conseil de quartier St-Denis/Paradis

### Compte-rendu de la séance plénière du 06 /11/08

**Présents** : 60 personnes dont environ 10 nouveaux.

Mairie : E. Algrain - J. Bobot (élu référent du CQ) - A-P. Peyraud  
N. Vignot (cabinet du maire) - Ph. Broucque - Ana ESilva  
Semavip : Mme K. Zbairi - M. J-P Nicod  
Landfabrik : M. D. Cheneau

19h25 : François présente le Conseil de quartier, informe très brièvement sur les travaux en cours (Verdir - Propreté - Solidarité).

Suite à une question de la salle, Caroline précise ce qu'est le kiosque pour les exilés et les personnes errantes qui vient de s'ouvrir au 218 rue du Fbg-St-Martin sur proposition du Conseil de quartier et grâce à la mairie. Ce local ouvert tous les jours ouvrables de 9h30 à 17h informe sur les lieux où ces personnes peuvent trouver un repas, un hébergement, des informations sur la santé, etc... Son fonctionnement est confié à Emmaüs et France Terre d'Asile. Cette ouverture ne résout pas tous les problèmes, l'Hôtel de ville et la Mairie du Xè font largement leur part mais l'Etat ( dont c'est le rôle ) refuse de créer des hébergements supplémentaires.

#### **Ordre du jour : Aménagement du sq. A-Satragne - Choix d'entrée du parking.**

19h40 : Georges, du groupe Alban-Satragne, présente l'historique du travail de la commission Urbanisme sur le projet du jardin. L'ensemble St-Lazare/Alban-Satragne est actuellement très enclavé. Il faut que le nouveau parc soit ouvert, non seulement Nord-Sud mais aussi Est-Ouest. La question qui se pose aujourd'hui est celle de l'emplacement de l'entrée du parking souterrain (trémie) qui conditionnera la surface totale du jardin et l'implantation future des divers aménagements.

Il passe la parole à la SEMAVIP ( société d'économie mixte de la ville de Paris ) et à Landfabrik, tous deux en charge de l'étude de faisabilité du déplacement de la trémie d'entrée du parking.

19h50 : Mme Zbairi présente l'ensemble de l'opération St-Lazare/Alban-Satragne (phases 1 et 2) et précise que la SEMAVIP est missionnée pour la phase 1 uniquement

- phase 1 : L'école maternelle - les espaces extérieurs Nord (dont réseaux ) - le carré historique (centre social et crèche ) - l'étude préalable à la phase 2 (dont étude de faisabilité du parc paysager )
- phase 2 : le gymnase - la médiathèque - le parc paysager.

Aux questions de la salle, elle répond :

- Une trémie est une ouverture pour rampe d'accès au parking souterrain.
- Le projet de conserver l'entrée existante a été abandonné.
- La sortie restera là où elle se trouve actuellement et pourra être traitée.

Mme Zbairi lance un diaporama qui permettra d'illustrer les enjeux selon les 2 choix proposés.

20h : M. Cheneau de Landfabrik explique en quoi consiste son travail : diagnostic - hypothèses - programmation.

La problématique est : Comment devenir un parc paysager, public et piétonnier ?

Il présente les avantages et les inconvénients des 2 hypothèses.

### **Hypothèse 1 : entrée par la rue du Fbg-St-Denis**

Inconvénients : - ampute le jardin de la crèche (dont l'arbre)  
- crée une coupure par un flux de voitures sur la rue du Fbg-St-Denis  
- induit des nuisances à proximité de la crèche.

Avantages : - permet de juxtaposer l'entrée et le pavillon de gardien.  
- contexte de réseaux souterrains moins complexe que dans l'autre hypothèse.

Coût : 13 millions d'euros

### **Hypothèse 2 : entrée par le Bd Magenta**

Inconvénients : - contexte de réseaux souterrains plus complexe.  
- situation de l'entrée induisant un traitement soigné.

Avantages : - permet de supprimer le trafic véhicule entrant en amont.  
- préserve le jardin de la crèche.  
- permet une meilleure visibilité de l'accès au parking  
- facilite la création d'un plateau urbain.

Coût : 15 millions d'euros

Pour M. Cheneau, les inconvénients de l'hypothèse 2 sont mineurs par rapport à ceux de l'hypothèse 1.

### **Questions de la salle et leurs réponses**

Q = Combien de voitures passent sur cette partie de la rue du Fbg-St-Denis par jour ?

R = Environ 3 fois les 800 voitures qui quittent le parking Vinci.

Q = Que faire contre le bruit du rideau de fer de l'entrée du parking se refermant après chaque passage ?

R = D'autres alternatives au rideau de fer existent.

Q = Où sera la sortie du parking ?

R = inchangée mais la partie la plus proche de la sortie sera traitée. Les voitures rouleront donc sous terre plus longtemps que maintenant.

Q = Ne peut-on mettre la trémie de sortie à côté de la trémie d'entrée ?

R = Non, il y a trop de réseaux souterrains ( EDF, GDF, RATP, égouts ) plus la rampe inter-étages du parking.

Q = Laquelle de ces 2 hypothèses générerait-elle le moins de pollution ? Les riverains demandent une solution propre!

R = La Ville a adopté le plan Climat et s'y tiendra pour tout aménagement nouveau

La 2è solution semble la meilleure de ce point de vue : moins de gaz d'échappement en surface, moins de bruit.

Q = Dans le cas de l'hypothèse 1, quels sont les risques pour l'immeuble du 105 ?

R = Si cette hypothèse est choisie, les futurs prestataires (architecte, bureau d'étude et de contrôle ) auront pour mission d'étudier cette question dans le cadre des études de déplacement de la trémie.

Q = Quel est l'avis des Architectes Bâtiments de France ?

R = Ils souhaitent un alignement avec les bâtiments de la rue du Fbg-St-Denis.

Il y a 2 hypothèses, pas une seule, donc il va falloir choisir. Mais 2 millions d'euros de plus, c'est énorme.

20h30 : Intervention de E. Algrain (adjoint au maire, chargé de la Démocratie locale)

Le CQ est là pour étudier et accompagner un projet. La volonté de la mairie est de soutenir le choix du CQ. Elle a donc besoin du vote de ce soir pour demander une éventuelle augmentation de budget car c'est un montant important.

**Vote pour le choix de trémie :**

L'hypothèse N°2 ( Magenta ) est adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions. Pas de voix contre.

**Donc présentation du vœu suivant :**

" Le conseil de quartier réuni le 6/11/08 constate et fait part de sa satisfaction

- du fait que le programme d'aménagement d'Alban-Satragne lui ait été présenté;
- de ce que sa demande réitérée par plusieurs vœux de voir proposer plusieurs solutions et non une seule a permis de prendre en compte une entrée dans le parc de stationnement par une trémie proche du Bd Magenta et le dégagement d'un vaste plateau à dominante piétonnière;
- de la liberté laissée aux concepteurs à partir de ce programme de proposer des alternatives à l'accès au site.

Après discussion, le CQ à l'unanimité moins 3 abstentions et aucune voix contre, manifeste sa préférence pour la réalisation de l'hypothèse N° 2 pour la trémie d'entrée au parking.

Il demande que la concertation entre les usagers riverains, les services intéressés et les habitants ou usagers du quartier réunis dans le cadre du CQ soit poursuivie, notamment par une association de tous à la rédaction du cahier des charges de la consultation des concepteurs puis aux étapes ultérieures du projet.

Il remercie l'ensemble des acteurs d'avoir accepté de prendre en compte ses demandes malgré l'allongement des délais et les contraintes entraînées par cet exercice de la démocratie participative."

E. Algrain : La démocratie locale avance. Ce vœu sera lu en Conseil d'arrondissement qui en débattrà. Le lecteur aura droit de réplique.

**20h45 : Discussion " hors trémie "**

Landfabrik continue avec le diaporama et présente :

Un projet de bouclage piéton et de services ( accès pompiers, livraisons, services de voirie...). Ceci dans un cadre de plages horaires spécifiques. Les installations draineront, selon les estimations, bien plus que les 6000 personnes par jour actuelles : aux usagers de la Poste, la crèche, l'école maternelle, le centre social, il faudra ajouter ceux du gymnase et de la médiathèque.

Afin de traiter le bouclage côté Poste, il faudrait réunir les conditions suivantes : - acquérir une partie du jardin de la Poste - déménager les locaux DPE et DPJEV.

Réalisation d'un plateau urbain :

La circulation est d'ores et déjà en zone 30 ( vitesse réduite à 30 km/h ), cependant cela permettrait d'accentuer la volonté d'espace dédié en priorité au piéton. Les trottoirs seraient au même niveau que la rue, ce qui visuellement agrandirait le parc . La Direction de la Voirie, à qui ce projet a été présenté, n'a pas fait d'objections ou de préconisations particulières quant au traitement du plateau urbain à ce stade du projet..

Landfabrik a 4 objectifs de programmation :

- fonctionnel = organisation fonctionnelle permettant l'accès aisé et la gestion des équipements.
- patrimonial = intégrer les composantes urbaines et historiques.
- d'image et paysager = définir un cadre paysager privilégiant l'usage piéton.  
définir les fonctions adaptées aux usages externes.
- thématique = détails d'aménagement sur le thème de " l'écrit et l'enfant ".  
aménagement respectueux de l'environnement.

Landfabrik donne une estimation des surfaces dévolues aux divers aménagements.

Q = L'espace prévu pour les jeux d'enfants ( 2,8% ) est vraiment insuffisant !

R = A 1ère vue, oui, mais les enfants pourront jouer aussi sur les espaces verts et même de circulation.

Q = Le jardin sera-t-il clos ou pas ?

R = Pour le moment, jardin clos et gardienné 24h/24

## 21h : Extension provisoire du jardin Alban-Satragne

L'état actuel de cette extension ne donnant satisfaction à personne, il est envisagé de la modifier, pour une autre période temporaire ( finalisation des travaux de l'ensemble St-Lazare/Alban-Satragne prévue vers 2012-2014, selon la faisabilité sur les problèmes techniques )

.Intervention de M. A-P. Peyraud ( conseiller en charge des espaces verts et de la lutte contre l'exclusion ):

Avec un budget de la Voirie que nous devons utiliser avant la fin de l'année 2008, nous proposons de raser l'espace "bidons" actuel et d'installer un parking 2roues à côté de l'ascenseur du parc Vinci ( ce qui n'affecte nullement la surface du jardin ) et 3 ilots végétalisés à la place des bidons. Du gazon donc mais un ilot deviendra jardin partagé comme le souhaite la commission Urbanisme du CQ.

Discussion animée sur les bidons, les occupants de cet espace, les passants, etc...

Bref, il est nécessaire de changer. De toute façon, ce sera mieux que ce qui existe actuellement.

Q = Coût de l'ancien jardin provisoire ? Coût de sa démolition ? Coût de la nouvelle installation ?

R = 80 000€ pour la réfection de la chaussée et aménagement des 3 ilots.

10 000€ pour la zone 2roues

Présentation de diapos de jardins partagés, de jardins ouverts...

Gilles Roux, de l'association Ville Mains Jardins ( et de l'équipe d'animation du CQ ) précise que les immigrés qui passent la nuit dans le jardin Villemin respectent le jardin partagé qui y est inclus.

Il annonce que son association organisera une réunion pour toutes les personnes qui souhaitent participer au jardin partagé provisoire.